Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Point de situation sur le Nématode du pin *(Bursaphelenchus xylophilus)*

UN PARASITE TRES PREOCUPANT :

· Végétaux hôtes : tous les conifères excepté le thuya

· Danger sanitaire de catégorie 1

· Futur organisme de quarantaine prioritaire de l'UE

· Obligation d'élaborer un PISU (+ simulations)

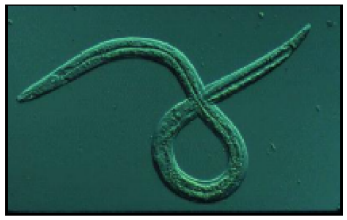

DISTRIBUTION :

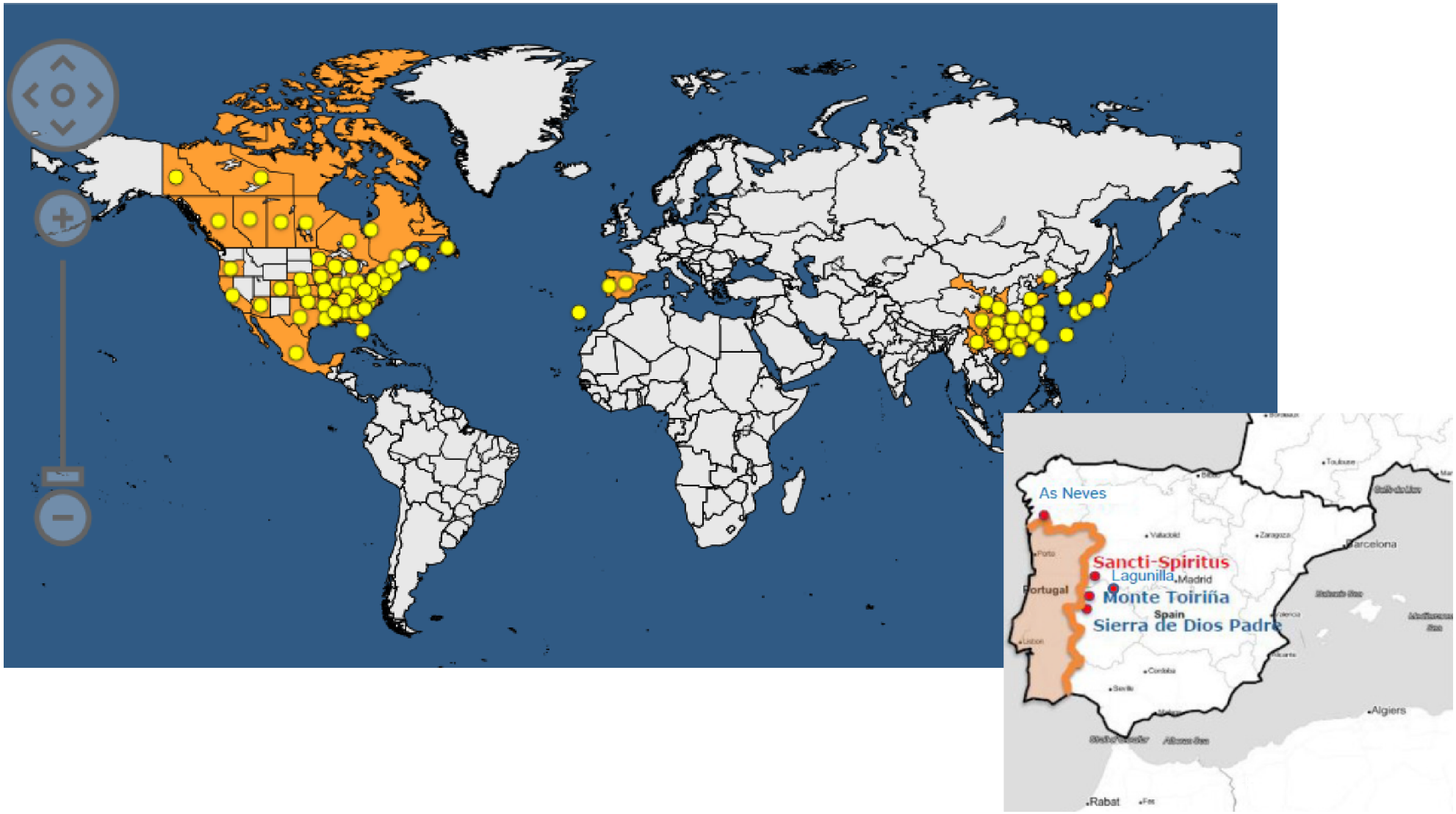

CONTEXTE NATIONAL :

- Un risque phytosanitaire très élevé en France :
  - Des conditions favorables (températures clémentes, végétaux hôtes et vecteur présents)
  - Un risque conjoncturel (incendies de 2017 au Portugal, capacité de traitements thermiques saturée)
- Plusieurs détections depuis 2018 :
  - Sur écorces de pin (paillage) : 2 interceptions (origine Portugal)
  - Sur emballages en bois (palettes, caisses) : 8 interceptions (origine Portugal + inconnue)
  - Sur bois de calage : 1 interception (origine Chine)
- France indemne : aucun foyer (=détection sur arbre)

SURVEILLANCE EN OCCITANIE :

- Producteurs et revendeurs de végétaux : plants + écorces (164 inspections)
- Points d'entrée communautaire (Perpignan, Port Vendre)
- Sites sensibles : lieux de concentration de bois et dérivés (48 prélèvements)
- Voies de communication (autoroutes, aéroports, ports,...)
- En forêt : dépérissements, incendies, chablis (72 prélèvements)
- Réseau de piégeage (environ 60 relevés)
- Renforcement de la surveillance sur écorces et emballages en bois (+100 prélèvements / an)